

Le programme Duplessis en 50 lignes

Voici un résumé du programme du chef de l'Union nationale, M. Maurice Duplessis, tel qu'exposé hier à l'assemblée de la Baie-du-Febvre, programme dont on retrouvera les différents articles dans le texte de son discours que nous publions dans une autre colonne:

Loi électorale honnête qui permette le libre jeu des institutions parlementaires et rétablisse ainsi la stabilité et la confiance dans la province;

Clause de la loi électorale qui oblige les partis politiques à publier la liste des souscripteurs à leur caisse électorale;

Abrogation de la loi Dillon avec effet rétroactif et la refonte de la loi des élections contestées;

Crédit agricole provincial à 4 pour cent au maximum et même à 3 pour cent si la situation actuelle se prolongeait, pour rétablir la situation des cultivateurs et l'établissement de leurs fils;

Fin de l'ère des octrois à l'agriculture distribués à la cuiller et selon les exigences de l'électoratisme;

Encouragement de l'association professionnelle agricole;

V é r i t a b l e programme agricole qui comporte la classification des lots, la séparation du domaine forestier et des terres colonisables et la suppression des obstacles à la colonisation suscités par le trust du bois;

Formation d'un ministère qui ne soit pas uniquement composé d'avocats, mais où seront représentés les avocats et toutes les autres classes de la société;

Réforme du Conseil législatif qui sera transformé en Conseil économique;

Respect de la liberté de l'autorité religieuse, des institutions d'éducation et de la presse libre;

Répartition plus équitable des taxes après une étude d'ensemble faite par des experts;

Economies à exécuter par la suppression des commissions inutiles de l'agent présent de la province à Londres, et la demande de soumissions publiques dans tous les cas de contrats à accorder par le gouvernement;

Exécution du programme agricole et social assurée non par des taxes nouvelles mais par la suppression du gaspillage révélé par l'enquête;

Réorganisation des ministères;

Dénonciation et châtiement de tous les financiers canailles qui exploitent la misère du peuple;

Mise à la raison du trust de l'électricité;

Electrification des campagnes;

Loi honnête des compagnies qui mette fin à la surcapitalisation et au mouillage des stocks;

Modification de la politique d'achats des ministères provinciaux, qui n'encourageront plus par leurs commandes ni le trust du charbon ni le trust de l'électricité;

Protection au propriétaire honnête et répression des pratiques usuraires;

Modification de la loi des accidents du travail qui permette à l'accidenté le libre choix de son médecin;

Loi du salaire minimum;

Allocations aux mères nécessiteuses;

Poursuite de l'enquête "jusqu'au bout" sous la direction personnelle du chef de l'Union nationale.

Surveillance étroite de nos ressources naturelles dans l'intérêt du peuple et des générations à venir.